

Introduction

Vous l'attendiez tous...il signale l'aboutissement d'une année scout...le camp ! Encore plus que les autres sections, le camp pionniers s'est construit au fil des discussions et des extra jobs durant l'année...Néanmoins cette année un peu particulière a chamboulé nos plans initiaux mais n'ayez pas de crainte, ce plan B réserve plein de belles surprises !

Vous trouverez dans ce petit carnet un avant-goût de ce qu'il faut penser à prendre en camp, les infos pratiques et ce à quoi vous devez vous attendre pour cette aventure.



Lieu du camp

Comme nouvelle option pour ce camp nous partons du côté de la belle commune de Stavelot et plus précisément à Coo, connu pour sa cascade, sa centrale de pompage/turbinage et son parc d'attraction Plopsa Coo. Pour cette année, notre logement sera un gîte au cœur du village. La petite particularité est que nous ne sommes pas seul...En effet, nous nous sommes associés aux guides Horizons de Saint-Guidon (Anderlecht). Nous partagerons ensemble le lieu de camp, les activités ainsi que le projet. Une occasion de découvrir le scoutisme d'une autre façon !



Cascade de Coo



Photos du gîte

Adresse :

Gîte « L'Auberge »

Coo n°1, 4970 Stavelot

Date et trajets

Concernant le départ, nous visons le **samedi 18 juillet** (l'heure vous sera précisée ultérieurement).

Au vu du climat actuel, nous vous demandons de venir par votre propre moyen jusqu'au lieu de camp. Le covoiturage est une option envisageable mais des règles sanitaires spécifiques sont à appliquer.

Par ailleurs, étant donné la situation sanitaire, vous ne pourrez pas visiter le lieu de camp une fois sur place mais ne vous en faites pas...il est bien ☺

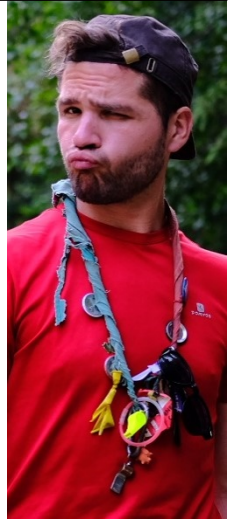
La fin du camp est prévue pour le **jeudi 30 juillet au soir**. Pareillement à l'aller, nous vous demanderons de venir les rechercher pour le retour.

Encadrement

Philippe Denayer alias Caouanne, Hollywood Chewing Gum
animateur responsable du poste

- **Âge** : 27 ans
- **CV** : - Au scouts Saint-Charles depuis ses années Baladins
 - Quatre années d'animation aux éclaireurs
 - Deuxième année d'animation chez les Pionniers
- **Formation** : - Ingénieur architecte
 - Brevet secouriste
- **Contact** : 0478 44 60 54

Citation : « Et ça...ça c'est beau ! »



Michelle Pairoux alias Goura
animatrice du poste

- **Âge** : 23 ans
- **CV** : - Aux scouts Saint-Charles depuis 5 ans
 - Quatre années d'animation aux louveteaux
 - Première année d'animation chez les Pionniers
- **Formation** : - Etudiante en boulangerie/pâtisserie
 - Brevet Européen des premiers secours
 - Brevet d'animatrice scoute (woodbadge)
- **Contact** : 0493/06.56.35

Citation : « A vaincre sans péril on triomphe sans gloire »



PAF de camp

Un acompte de 100 € vous avait déjà été demandé. Afin d'effectuer la bonne tenue de ce camp, nous vous demandons un deuxième paiement de 50 €. Ce prix comprend, avec en plus de l'argent récoltée durant l'année, le logement en gîte, les activités extérieures, la nourriture, le matériel nécessaire pour ce camp. Si ce prix vous pose problème, n'hésitez pas à venir nous en parler, celui-ci ne doit pas être un frein à la participation au camp.

- A verser : 50€
- Compte de la section Scouts pionniers : **BE22 0013 0770 0547**
- Communication : Camp + Nom

Activités & Projet

Notre projet commun a une portée écologique !

En coopération avec Coo aventure, nous allons nettoyer la rivière ainsi que les sentiers afin d'améliorer le cadre environnant.

D'autres projets suivront peut-être mais ceux-ci sont encore en cours de réflexion.

Pour le reste, nous prévoyons quelques sorties sportives et culturelles (en nombre limité et selon les possibilités) ainsi que des animations interunités.

L'engagement

Une opportunité est offerte aux pionniers : l'engagement. Un moment particulier où le pionnier réitère son engagement aux valeurs scout.

« À une étape charnière de sa vie (fin du parcours scout, fin des humanités pour la plupart, début de la vie en kot pour certains...), le grand ado se demande quel avenir il aura et quelle place il occupera.

Dans ce moment de questionnement sur lui, les autres et le monde, le pionnier est invité à réaffirmer son souhait de vivre selon la Loi scout. L'Engagement est ainsi l'occasion pour lui de faire le point et de réfléchir, voire de se rassurer sur l'orientation qu'il souhaite donner à sa vie. »

Matériel

Tout bon camp commence avec...de la motivation, de la bonne humeur oui mais aussi...du bon matériel ! Une partie de celui-ci va sans doute évoluer selon les activités prévues mais il y a certains éléments indispensables...

Sur soi :

- 1) Uniforme complet (chemise et foulard)
- 2) Carte d'identité
- 3) Fiche médicale (attention, elles sont différentes cette année !)

Dans son sac...

⇒ Sac à dos de marche portable et ergonomique

il faut donc un sac pratique, suffisamment grand pour contenir pas mal de chose mais...pas trop pour éviter que cela soit trop lourd ! En effet, chaque pionnier doit pouvoir porter ses affaires.

Que mettre dedans ?

- T-shirt en suffisance
- Sous-vêtement en suffisance
- Short
- Pantalon
- Chaussure de marche
- 2^{ème} paire de chaussure
- Pulls
- Sac à linge (de préférence en tissu)
- Maillot et bonnet de bain
- Lampe de poche
- Trousse de toilette : brosse à dent, gant de toilette, essuie, déodorant (éviter les aérosols, savon et shampoing « vert »)
- Sac de couchage
- Gourde
- Casquette, bob
- Couteaux type opinel
- Si traitement médical : médicaments adéquats
- Crème solaire

Un vélo ? Nous souhaiterions peut-être utiliser un vélo pour nous déplacer mais ce choix doit encore être discuté. Regarde quand même autour de toi si tu as un vélo en état de marche ;-) (si tu en as plusieurs, n'hésite pas à nous le signaler)

Spécial Covid 19 :

- 2 masques en tissu
- Des mouchoirs
- Au moins 3 essuies de bain

Contacts

Avant le camp

Remettre la fiche de santé Individuelle et L'autorisation parentale avant le 10 juillet à l'adresse postale suivante :

Michelle Pairoux
Rue des Orphelins, 12
7000 Mons

(Informations sur le site : <https://saint-charles.be/news/infos-camps-2020/>)

Si vous avez des questions, ou s'il reste des coins d'ombre, n'hésitez pas à nous contacter ! Nous répondrons à toutes vos questions. Nous pouvons également nous rencontrer sans aucuns soucis.

Pendant le camp

Vous pouvez envoyer du courrier à votre enfant à l'adresse suivante :

Gîte « L'Auberge »

Coo n°1

4970 Stavelot

En cas d'urgence, vous pouvez contacter Caouanne (Philippe Denayer) au 0478/44.60.54, ou le chef d'unité, Cedric Huon, au 0494/14.45.75

Nous vous demandons de ne pas en abuser sauf cas de force majeure.

Aussi nous essayerons, de communiquer par le web des nouvelles du camp et peut-être même l'une ou l'autre photo (notamment sur notre instagram les_pis_ctures)

Bref résumé des mesures prises pour les camps de l'unité

Depuis le 22 mai, après des mois de confinement, partir en camp est autorisé. Une décision gouvernementale avec des conditions bien particulières.

Bien évidemment, au vu des conditions particulières et du contexte actuel, la question de la participation au camp se pose. En tant que parents, vous êtes les mieux placés pour y répondre et prendre une décision avisée, garantissant le bien-être de votre ou vos enfant(s). Vous retrouverez toutes les informations sur notre site : <https://saint-charles.be/parents/>

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Si votre enfant présente des symptômes un peu avant le camp ou le jour du départ, il ne pourra y prendre part.

S'il fait partie d'un groupe à risque, il ne pourra participer au camp qu'avec l'accord de ses parents s'il a moins de 18 ans, l'avis du médecin, et à condition que la dispense des soins soit clairement expliquée.

Une fiche de santé adaptée et une autorisation parentale spécifique vous seront transmises. Il est donc important de bien les compléter nous vous les mettrons en ligne dès que possible.

En cas de question : contactez l'animateur responsable de la section voir coordonnées dans ce dossier de camp ou directement l'unité : unite@saint-charles.be.

MESURES ORGANISATIONNELLES : LA BULLE

Chaque camp sera une bulle hermétique vis-à-vis de l'extérieur. Cette bulle ne doit pas dépasser 50 personnes, animateurs et intendants compris. Elle ne devra pas être en contact avec l'extérieur, sauf raison impérieuse (courses, visite chez le médecin...).

À l'intérieur de la bulle, certaines mesures sont assouplies. Ainsi, le port du masque et la distanciation sociale ne sont pas nécessaires (même si les contacts intenses restent à éviter, surtout dans les camps des branches ados). Il sera donc possible de jouer, manger à table ou dormir en tente comme les autres années.

Pour chaque bulle, un registre de présence ainsi qu'un enregistrement précis des contacts extérieurs seront effectués

ARRIVÉE ET DÉPART DES ENFANTS

Où que vous déposiez votre enfant (gare, départ du car, camp), un « kiss and drive » sera organisé.

Afin de respecter la règle de la bulle aucune visite des lieux et des bâtiments de camps ne sera autorisée.

Un covoiturage peut être mis en place, mais avec des mesures spécifiques :

- Un seul adulte extérieur à la bulle par voiture (le conducteur) ;
- Le conducteur ne doit présenter aucun symptôme lié au covid-19 (et n'en n'aura pas présenté dans les 5 jours qui précèdent le trajet) ;
- Le conducteur portera un masque durant toute la durée du trajet, ainsi que les + de 12 ans ;
- Les surcharges de voiture seront évitées (éviter de remplir la voiture à sa capacité maximale).

Il est également possible que le trajet se fasse par l'intermédiaire d'une société d'autocars ou en transports en commun si les règles en vigueur sont respectées.

RÈGLES D'HYGIÈNE RENFORCÉES

Voici les lignes de conduite que tous les participants au camp devront respecter :

- Le lavage des mains est obligatoire avant et après chaque activité, chaque repas et chaque passage aux toilettes ;
- Les locaux et les tentes doivent être aérés régulièrement ;
- L'eau courante sur le camp n'est pas obligatoire, mais souhaitable ; les animateurs mettront en place des mesures spécifiques pour le nettoyage du matériel, des lieux, les douches et évidemment le lavage des mains.
- Les gestes barrières doivent être respectés et il faut utiliser des mouchoirs à usage unique. Des poubelles fermées seront prévues ;
- Lors des activités, les contacts entre participants ne sont pas interdits, mais on évitera les contacts au niveau du visage et les contacts intenses ;
- En dehors de la bulle, toute personne de plus de 12 ans devra porter un masque et se tenir à 1,5 m des personnes ne faisant pas partie de la bulle ;
- Lors de la dispense de soins, le soignant veillera à porter un masque.

ACTIVITÉS EXTÉRIEURES ET CONTACTS HORS BULLE

De manière générale, les activités de la section doivent se dérouler autant que possible en plein air, et sur le lieu de camp, pour éviter au maximum les risques de contacts extérieurs à la bulle. Les visites sont interdites (pas de journée des parents, pas de visites diverses et variées, une exception autorisée pour l'équipe d'unité).

PROCÉDURE D'URGENCE

En cas d'apparition de symptômes liés au covid-19, une procédure précise est communiquée aux animateurs. Les bénévoles de Scout Assistance seront spécifiquement formés à la situation afin de soutenir les animateurs au mieux.